

GÉREZ VOS MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX DE A À Z

Préparer, rédiger et sécuriser ses marchés publics de travaux

2 JOURS , 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP14

Objectifs de la formation

Déterminer les modes de passation appropriés aux marchés de travaux

Identifier les rôles et responsabilités des parties prenantes du marché

Savoir rédiger son marché pour éviter tout litige ultérieur

Conclure et suivre son marché de travaux

Animée par

- LAROCHE Cyril
Avocat,
CABINET CYRIL LAROCHE AVOCATS
- GUIMET Arthur
Avocat Associé,
CABINET GUIMET AVOCATS
- SEVINO Aldo
Avocat associé,

Public concernés

- Toute personne amenée à rédiger, passer et exécuter des marchés publics ; Tout professionnel chargé de répondre à un appel d'offres

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Tarif général : 1390,00 €HT
-

Rappel sur l'évolution du droit des marchés publics de travaux : le code de la commande publique

Déterminer les modes de passation des marchés de travaux

- Point sur la directive du 26/02/2014 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux
 - Connaître les seuils et procédures de passation indiqués dans le code de la commande publique
 - Focus sur l'obligation de dématérialisation des achats publics appliquée aux marchés de travaux
 - Traiter l'interprétation des notions d'« ouvrage » ou d'« opération de travaux » et ses conséquences sur vos marchés
-

Savoir identifier les rôles et responsabilités des intervenants

- Les missions du Maître d'ouvrage
 - Le rôle du maître d'œuvre, des entreprises
 - Repérer les périmètres d'action et les responsabilités associées
-

Assurer une bonne rédaction du marché

- Quels sont les écueils à éviter dans l'exécution du marché
 - Connaître le contrôle des prestations et la mission du maître d'œuvre
 - Pratiquer les avenants et les travaux supplémentaires
 - Comment prévenir tout incident de paiement
-

Comment conclure un marché public de travaux

Identifier les étapes clés, points de vigilances, garanties, gestion des litiges et risque pénal

Dates

Classe virtuelle	Paris	Lyon	Marseille
03-04/05/2021	14-15/09/2021	20-21/09/2021	20-21/09/2021
	22-23/11/2021		

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.